



**Extrait Relevé de décisions
BUREAU EXECUTIF
27 Novembre 2008
Pour publication électronique**

ADMINISTRATION

Approbation relevé de décisions du BE du 23/10/2008 (document déjà envoyé), du 20 et 21/11/2008 et du CO du 13/10/2008

Le BE approuve les relevés de décisions du BE du 23/10/2008, du 20 et 21/11/2008 et du CO du 13/10/2008

COMPETITIONS

VOILE LEGERE

Le classement national et régional individuel fédéral

Liste des épreuves pour la division internationale (classement 2009)

Le BE adopte la liste des épreuves de niveau International (groupe 1000-2000-3000-4000) jointe en annexe 1 des présentes

Evolution des paramètres pour « l'édition n° 1 »

Le BE décide que toutes les épreuves de Grade 5 C comptent, seuls les 3 meilleurs résultats de Grade 5 A et les 4 meilleurs de grade 5 B sont pris en compte.

Cette mesure permet de renforcer la prime aux Grade 5 C.

Tableau récapitulatif des montants des frais d'inscription pour les Championnats de France

Voile légère

Le BE adopte les tarifs 2009 suivants

MONTANTS DES DROITS D'INSCRIPTION				
FFVoile		2009		
		Avant date limite	Après date limite	
Championnats de France				
	Minimes	Solitaire	48 €	72 €
		Equipage	96 €	144 €
Espoirs, Glisse, Solitaire Equipage, Extrême Glisse		Solitaire	48 €	72 €
		Equipage	96 €	144 €
		Habitable	200 €	280 €
Dériveurs, Quillards de Sport et Catamarans	Solitaire	48 €	72 €	

	Equipage	96 €	144 €
Classe M et 1M	Solitaire	48 €	72 €
« Classiques » Tour	Solitaire	Pour les CF « Classiques » Tour et CF des Raids Catamarans « Circuit d'épreuves », la FFVoile doit être informée des droits d'inscription déterminés par les organisateurs	
	Equipage		
Raids Catamarans « Circuit d'épreuves »	Equipage		

Voile habitable

Le BE adopte les tarifs 2009 suivants :

Interséries

CFVI CL : 100 € tous types de bateaux – Majoration 50 €

CFVI CC :

Classe HN	Avant le 31/03/2009 Timbre de la poste faisant foi	Jusqu'au 30/04/2009
C (- 30 pieds)	150€	225€
D, E, R3 (30 pieds)	200€	280€
F, G, R4 (35 -40 pieds)	250€	330€

Monotypes : CFVMH

Classes	Avant le 12/10/2009 (cachet de la poste faisant foi)	A partir du 12/10/2009
Bateaux de + de 9m, Sélection,...	250€	330€
Bateaux entre 6m et 9m, Melges 24, Surprises, OD747,...	200€	280€
Bateaux de – de 6m, Open 5.7,Corsaire,...	120€	180€

Match Racing

CFMR Open	380 €	4 jours	12 équipages
CFMR Espoirs	280 €	3,5 jours	10 équipages
CFMR Féminin	280 €	3 jours	12 équipages

Le BE valide par ailleurs le principe suivant pour l'ensemble des montants des frais d'inscription pour les Championnats de France Voile légère et habitable : Au-delà de la date limite les inscriptions seront majorée de 50 % avec un plafonnement à 80 € supplémentaires

COMMISSION CENTRALE D ARBITRAGE

Montant de la rémunération 2009 des arbitres bénéficiant de ses rémunérations dans le cadre de convention d'arbitrage.

Pour 2009, le BE fixe le montant de la rémunération journalière des arbitres bénéficiant d'une rémunération prévue dans le cadre d'une convention d'arbitrage à 60 € (inchangée par rapport à 2008)

Pour les grandes épreuves de Course au Large où un deuxième jaugeur d'épreuves (exerçant le même rôle que le président du Comité de Jauge et à l'exclusion de mesureur de classe) serait nécessaire, celui-ci bénéficierait de la même rémunération de 60 €/jour

DIVERS

Dates prochains BE et CA

BE : 15/01/09 à 18h et 16/01 toute la journée – 19/02/09 à 9 h – la veille de l'AG à 14 Heures

CA : 25/02 de 9H30 à 17H30

Création d'une nouvelle transat, la Route du Chocolat au départ de Saint Nazaire vers le Mexique en 40 pieds.

Souhait du BE de créer une nouvelle commission calendrier sachant que toutes les épreuves de type océaniques et courses au large devront être examinées par cette commission qui aura l'exclusivité de leurs inscriptions au calendrier FFVoile.